



GOLDEX,

AU COEUR DE NOTRE MILIEU



AGNICO EAGLE
GOLDEX

CADRE D'ENGAGEMENT À LA VALORISATION DU SECTEUR DE GOLDEX



2020



UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

MISE EN CONTEXTE

Agnico Eagle est une entreprise responsable et soucieuse de favoriser des relations harmonieuses avec les communautés associées à ses activités. Développé par une approche consultative et de collaboration avec le comité de suivi de la Mine Goldex, les voisins ainsi que diverses parties prenantes, le présent document vise à définir l'engagement de Goldex au maintien et au suivi de la valeur du secteur avoisinant ses opérations.



DÉMARCHE ET STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LE MILIEU

Ce cadre est issu d'une démarche consultative initiée au début de 2019. Un plan d'action 2019-2021 avait alors été convenu avec le comité de suivi de Goldex et proposé aux voisins au cours d'un café-citoyen. De plus, dans l'optique de supporter ce plan d'action, nous avons mis de l'avant des projets majeurs et consultés/informés nos parties prenantes par le biais de plusieurs groupes et rencontres.

EN ROUTE VERS UN CADRE DE BON VOISINAGE



CONFORMITÉ ET RESPECT DES NORMES

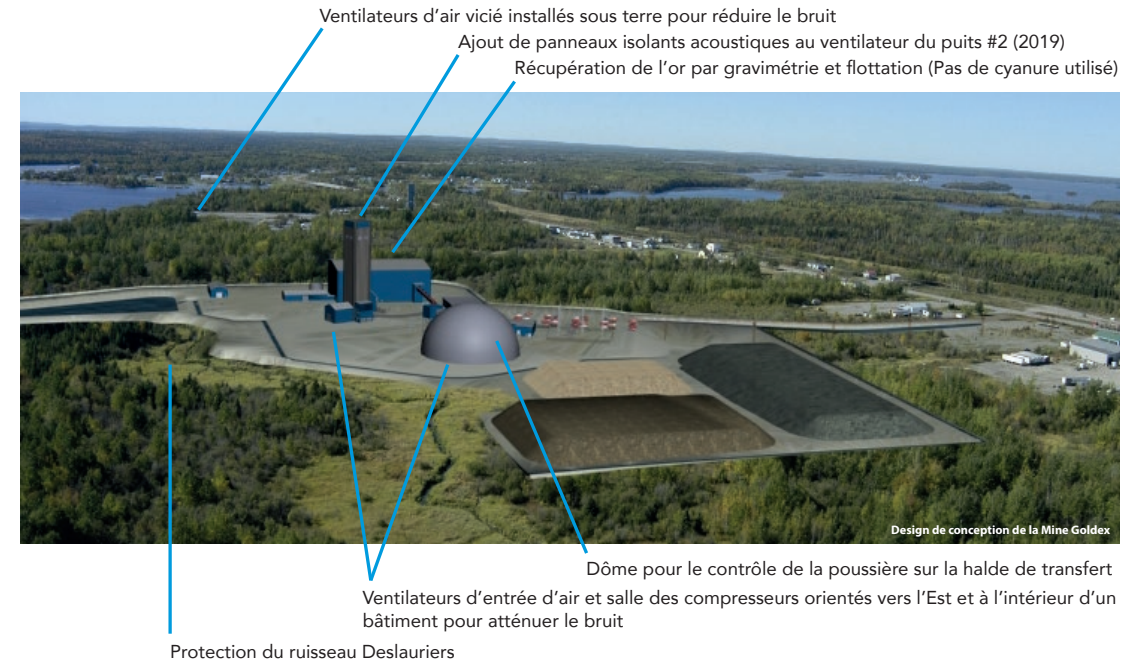
Les activités de Goldex sont réalisées en conformité avec les lois et règlements applicables à son secteur d'activité et respectent l'ensemble des normes établies.




MESURES DE PRÉVENTION, DE GESTION ET D'ATTÉNUATION DES NUISANCES - AMÉLIORATION CONTINUE

Dès sa conception et considérant sa localisation en milieu semi-urbain, les infrastructures de Goldex ont été pensées et construites avec objectif de minimiser les nuisances pour le voisinage.






Depuis, de façon proactive, en considération des demandes et préoccupations des voisins et selon une approche d'amélioration continue, Goldex a investi dans ses installations et dans l'évaluation de ses façons de faire afin de continuer à agir dans un contexte d'acceptabilité sociale et d'ouverture d'esprit. Notre objectif : faire mieux pour nos employés, nos communautés voisines et pour l'environnement.

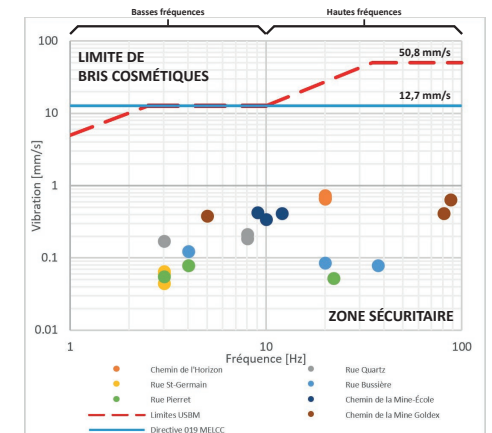
Ainsi, nos opérations sont monitorées par des systèmes exhaustifs permettant le suivi des vibrations, de la sismicité et des niveaux d'eau aux alentours. Les niveaux sonores sont aussi monitorés de façon régulière.



-  **Système de suivi des vibrations**
Mesures de vibrations de sautage et sismiques
-  **Tournées sonores mensuelles**
Mesures sonores
-  **Piézomètres**
Mesures des niveaux d'eau souterraine aux abords de nos opérations

ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS

-  **17:00** **Dynamitages le jour seulement**
Entre 17:00 et 18:30
-  **Diffusion des données de vibrations**
Diffusion publique sur le site internet de la Mine Goldex
-  **Avis de sautage et de sismicité**
Pour tous les sautages de la zone Deep, les sautages de plus grande ampleur et lors de sismicité
- ABITIBI.AGNICOEAGLE.COM**
 - Goldex
 - Inscription aux avis et données de vibration
-  **Rapports trimestriels de niveaux sonores**
Diffusion publique sur le site internet de la Mine Goldex
-  **Mise à jour du portrait du marché résidentiel des secteurs avoisinants à la Mine Goldex**
Aux 3 à 5 ans



L'industrie minière se réfère à deux critères afin d'évaluer les impacts de ses niveaux vibratoires :

- La courbe du USBM reproduite ci-haut
- La Directive 019 du MELCC basée sur le USBM

UNE ÉQUIPE ACCESSIBLE

Tout citoyen préoccupé par une situation peut rejoindre un membre de l'équipe des communications et relations avec le milieu de Goldex en tout temps.

819 874-7822 ext.4103224

relations.goldex@agnicoeagle.com

abitibi.agnicoeagle.com

- ▶ s'abonner aux avis de sautages et avis sismiques
- ▶ consulter les données de vibrations, mémos, avis et nouvelles
- ▶ s'informer sur les portes ouvertes et les activités organisées par Goldex

Agnico Eagle a l'habitude d'agir avec **diligence** et de façon **responsable** envers ses parties prenantes et les communautés proximales à ses opérations lorsque ses opérations génèrent des impacts dans les communautés qui l'accueille.

Ainsi, dans tous les cas, le voisinage visé par le présent cadre peut bénéficier d'un **support immédiat** de la part de la Mine Goldex en cas de **problématique, situation d'urgence ou enjeu de sécurité** et ceci, **sans reconnaissance de responsabilité**. Il s'agit là de notre façon de démontrer notre engagement à des valeurs de coopération dans une approche de bon voisinage.

MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS



COMMUNAUTÉ

JOUR 1
ÉTAPE 1 Un citoyen communique avec l'équipe de la Mine Goldex



RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

JOUR 2
ÉTAPE 2 Retour d'appel au citoyen



L'ÉQUIPE DU SECTEUR CONCERNÉ

JOURS 3 ET 4
ÉTAPE 3 Analyse de la situation



RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

JOUR 5
ÉTAPE 4 Suivi auprès du citoyen



COMMUNAUTÉ

ÉTAPE 5 Évaluation de l'appréciation des efforts déployés

CADRE D'ENGAGEMENT À LA VALORISATION DU SECTEUR DE GOLDEX

En 2019, Mine Goldex a entrepris une série de projets d'objectivation afin de répondre aux préoccupations de son voisinage concernant les vibrations et la valeur des propriétés voisines. Ces projets n'ont pas démontré que nos opérations étaient de nature à générer des impacts sur les propriétés et sur leur valeur.

En dépit de ces constats, nous souhaitons aborder la suite de nos relations sur des bases de confiance et d'écoute et démontrer notre leadership dans le maintien de relations respectueuses avec nos voisins. C'est pourquoi nous offrons une série de mesures volontaires (individuelles et collectives) accessibles aux résidents des secteurs visés par notre cadre d'engagement à la valorisation du secteur de Goldex.



ZONES VISÉES

Ce cadre s'applique aux adresses résidentielles voisines de Goldex qui sont localisées dans les rues suivantes ou dans un rayon de 1 km de nos installations :

- Chemin de la Mine-École
- Chemin de la Mine Goldex
- Chemin de la Baie-Dorée
- Chemin de l'Horizon
- Rue Ted Godon
- Chemin des Nénuphars

DURÉE DU CADRE

JUILLET
2020

Toutes les mesures incluses au présent cadre sont en vigueur du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2022 et feront l'objet d'une révision après cette date. Mines Agnico Eagle se réserve le droit de modifier ce cadre, en tout temps.

JUIN
2022

L'élaboration et la mise en œuvre de ce cadre ne constituent pas une reconnaissance ou une admission de responsabilité, mais sont proposées dans une approche de bon voisinage. Ce cadre et son application ne peuvent être invoqués dans une action en justice.

1 VALORISATION DES PROPRIÉTÉS DU SECTEUR



PROGRAMME DE SUPPORT



- ▶ Afin d'encourager la valorisation du secteur, Goldex offre aux résidents visés par ce cadre le programme suivant :
 - Remboursement de 1000\$/année par résidence pour des dépenses liées à la mise en valeur des propriétés (peinture, plâtrage, remplacement de céramique, changement de fenêtres ou portes, aménagement paysager);
 - Les périodes de réclamation se feront au mois de juillet. Ces périodes couvriront l'année précédente.

Exceptionnellement, dans le cadre du lancement du cadre d'engagement à la valorisation du secteur de Goldex, une période supplémentaire de réclamation du 1 ^{er} au 30 septembre 2020 a été ajoutée.	Date des dépenses encourues	Période de réclamation	Montant du remboursement par Goldex
	1 ^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021	1 ^{er} au 30 septembre 2020 1 ^{er} au 31 juillet 2021	1000\$
	1 ^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022	1 ^{er} au 31 juillet 2022	1000\$

FORMULATION D'UNE DEMANDE

Le propriétaire souhaitant avoir recours au programme doit remplir un formulaire de demande. Des preuves de propriété liées à la résidence en question pourraient être exigibles.

MÉTHODE DE FONCTIONNEMENT

- Remplir le formulaire de demande et l'envoyer lors de la période de réclamation
- Fournir la documentation : photos et factures à l'appui

Nous en profitons pour vous encourager à utiliser nos entreprises régionales pour effectuer vos travaux.

Règles de fonctionnement, d'admissibilité des dépenses et formulaire en ANNEXE 1



PROGRAMME DE SUIVI DES PUIITS

- ▶ Tous les voisins de la Mine Goldex peuvent s'inscrire gratuitement au programme de suivi des puits résidentiels en contactant un membre de l'équipe des relations avec le milieu.
- ▶ Le programme comprend :
 - Inspection documentée du puits
 - Qualité de l'eau
 - Test physico-chimique
 - Galonnage
- ▶ Valeur de plus de 2000\$ par inspection.
- ▶ Années du programme :
 - 2020, 2021, 2023, 2025, 2028

GESTION DES PRÉOCCUPATIONS

Si un résident est préoccupé par son puits basé sur les éléments objectifs issus du programme de suivi, il pourra effectuer une demande à Goldex afin qu'une étude du puits par un hydrogéologue soit effectuée. Dans l'éventualité d'une responsabilité complète ou partielle démontrée par l'étude, Goldex mettra en place les mesures correctives applicables à la problématique selon le niveau de responsabilité identifié.

- Les rapports des études réalisées sont de nature confidentielle et seront partagés uniquement entre Mine Goldex et le propriétaire.



RÉALISATION D'UNE ÉTUDE

Dans un but d'acquisition de connaissances communes sur la réaction des puits après les sautages, Goldex mandatera la réalisation d'une étude en 2020-2021 sur 5 puits sélectionnés à proximité de Goldex. Cette étude permettra d'analyser la réaction possible des eaux de puits dans les instants suivants les sautages de la Mine Goldex.

2 ENGAGEMENT À LA QUALITÉ DE VIE DU SECTEUR

Programme d'embellissement du secteur de Goldex



Gestion du bruit

PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT DU SECTEUR DE GOLDEX



Afin de valoriser et d'embellir les abords de la route 117 à proximité des installations de Goldex ainsi que les limites du site du côté du chemin de la Baie-Dorée, un plan d'aménagement, réparti en 9 phases, sera déployé dans les prochaines années.

Cette année, trois phases seront réalisées.

Un rapport d'avancement annuel sera communiqué et disponible sur notre site Internet.



GESTION DU BRUIT

Bien que la contribution sonore de Goldex soit conforme aux critères du MELCC, les sources dominantes (sources de basses fréquences) dans les secteurs entourant Goldex ont été identifiées et les traitements nécessaires pour réduire leur contribution seront progressivement évalués et traités en fonction de l'apport sonore de chacun.

ENGAGEMENT ET ACTIONS

- ▶ Respect des niveaux de bruit applicables au secteur (55dB de jour, 50dB la nuit)
- ▶ Déploiement du programme d'amélioration continue de gestion des sources de basse fréquence identifiées pour nos opérations
- ▶ Tournées sonores mensuelles
- ▶ Communication trimestrielle des niveaux sonores
- ▶ Engagement à communiquer tous travaux qui sont susceptibles de générer des bruits inhabituels

GESTION DES PRÉOCCUPATIONS

Si un résident est préoccupé par le bruit généré par Goldex, une évaluation terrain par un acousticien sera demandée par Goldex et le plan d'action spécifique sera appliqué, si requis.



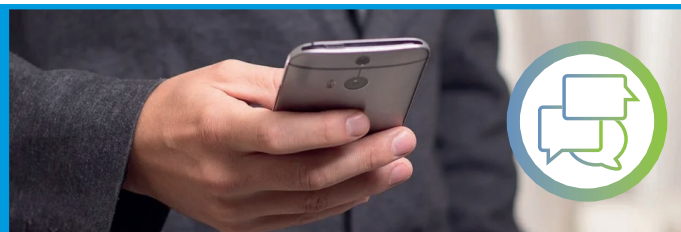
3 ENTREPRISE RESPONSABLE

Processus proactif de **communication** des événements sismiques



Déploiement automatique du **cadre de réclamation** des bris pour les événements dont les vibrations s'approchent de la courbe du USBM et de la directive 019

PROCESSUS PROACTIF DE COMMUNICATION

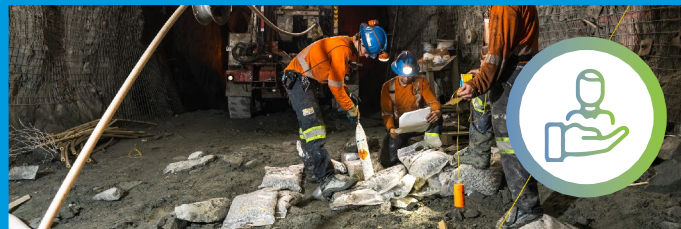


Des événements sismiques générés par les opérations minières souterraines de Goldex peuvent être perçus ou ressentis. Goldex a défini une approche proactive et responsable dans le cas d'une sismicité de plus grande magnitude générée par ses opérations.

Celle-ci comprend :

- ▶ Un avis qui sera transmis lorsqu'un événement sismique d'une magnitude Richter de plus de 1.5 est ressenti à la surface à toute personne inscrite au système d'envoi automatisé.

DÉPLOIEMENT AUTOMATIQUE DU CADRE DE RÉCLAMATION



En cas de bris relié à la sismicité ou à des vibrations de sautage s'approchant du USBM ou de la Directive 019 :

- ▶ Le déploiement automatique du cadre pour la réclamation d'un bris en cas de sismicité.

Cadre pour la réclamation disponible en pages 14 et 15 du présent document

AVIS D'ÉVÉNEMENT SISMIQUE

Dans un souci de cohabitation harmonieuse et d'information des communautés, des avis seront transmis à toutes les personnes qui se sont inscrites au système d'envoi d'avis automatisé lorsqu'un événement sismique d'une magnitude Richter de plus de 1.5 est ressenti à la surface.

Cette magnitude Richter a été retenue comme base pour émettre un avis à la communauté suite à l'analyse de l'historique des événements sismiques et des vibrations engendrées par ceux-ci.

Dans le contexte particulier de l'exploitation de la Mine Goldex, l'expérience a démontré qu'en dessous de cette magnitude, les événements sismiques ne génèrent pas ou peu de vibrations ressenties dans les communautés voisines. De plus, sous cette magnitude, les vibrations générées ne se rapprochent pas des normes de la Directive 019 sur l'industrie minière du gouvernement du Québec auxquelles la Mine Goldex se réfère de manière volontaire.

FONCTIONNEMENT DES AVIS

Les avis peuvent être envoyés par :

Texto (SMS)

Courriel

Téléphone (message vocal)



IL EST À NOTER QUE :

Pour les appels téléphoniques :

Certains avis ne seront pas effectués entre 22h30 et 8h00 afin d'éviter de vous déranger la nuit pour ce qui ne constitue pas une urgence. La communication se fera dès 8h00 le matin suivant.

Pour la tonalité de ces envois :

Goldex utilise un service fourni par un entrepreneur externe. L'émission de l'avis peut être influencée par les facteurs suivants :
Mise à jour ou panne du système, couverture internet, bris et interruption du service.

Les avis concernant les événements sismiques contiennent les informations suivantes :

La date et l'heure de l'événement

La magnitude de Richter de l'événement

La possibilité ou non d'un dépassement des niveaux de vibrations de l'USBM et de la directive 019 sur l'industrie minière du gouvernement du Québec où des dommages sont possibles

Le contact pour plus d'information

Marche à suivre pour s'inscrire au système d'envoi d'avis automatisé :

Toutes les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire au système d'envoi automatisé

En ligne : sur le site internet abitibi.agnicoeagle.com dans la section Goldex

Par téléphone : 819 874-7822 poste 4103224



CADRE POUR LA RÉCLAMATION D'UN BRIS EN CAS DE SISMICITÉ

Événement sismique communiqué par un système automatisé (SMS, courriel et appel téléphonique).
Pour s'abonner et recevoir les avis :
abitiabi.agnicoeagle.com ou 819 874-7822 poste 4103224

Bris signalé dans les 14 jours suivant l'événement¹

Pas de dépassement des niveaux de vibrations du USBM² et/ou de la directive 019 sur l'industrie minière du gouvernement du Québec où des dommages sont possibles³.

Plainte non justifiée



Dépassement des niveaux de vibrations du USBM² et de la directive 019 sur l'industrie minière du gouvernement du Québec où des dommages sont possibles³.

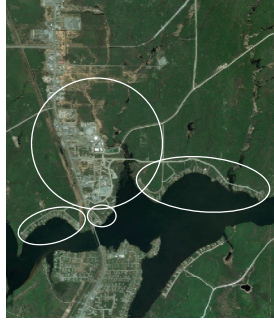
Ampleur des bris : Majeure et étendue dans la résidence. Bris au-delà de l'esthétique.

Garantie d'approvisionnement en eau potable : Si le bris affecte l'approvisionnement en eau potable, une source temporaire sera offerte au propriétaire sans attendre les résultats de l'investigation⁴.

Refus du propriétaire sur le non fondement

Recours externe⁵

ZONES VISÉES



Ce cadre s'applique aux adresses résidentielles voisines de Goldex qui sont localisées dans les rues suivantes ou dans un rayon de 1 km de nos installations :

- Chemin de la Mine-École
- Chemin de la Baie-Dorée
- Rue Ted Godon
- Chemin de la Mine Goldex
- Chemin de l'Horizon
- Chemin des Nénuphars

Documentation photo de la résidence par l'équipe des relations communautaires.



Ampleur des bris : Circonstrite et limitée dans la résidence. Les bris correspondent à des bris esthétiques.

Investigation externe

Rapport d'investigation du bris

Pas de responsabilité Goldex établie

Responsabilité Goldex probable ou partielle

Responsabilité Goldex établie



Refus du propriétaire sur les conclusions du rapport

Recours externe⁵

Aucune entente à la satisfaction des parties

- 1) En raison de l'ensemble des mesures de communication en place, un bris signalé en dehors des 14 jours prescrits ne sera pas traité par le cadre pour la réclamation d'un bris. Pour les bris signalés dans les 14 jours suivants l'événement, un retour d'appel sera fait dans un délai de 48 h ouvrable. Un propriétaire qui n'est pas sur les lieux de sa propriété et qui ne peut s'y rendre dans les jours suivant l'événement sismique peut contacter le service des relations communautaires pour les informer de son inquiétude et convenir d'une date où il pourra se rendre à sa propriété. Des mesures particulières pourraient être prises pour accommoder. À noter que tous peuvent s'abonner pour recevoir des avis les informant des événements sismiques.
- 2) L'organisme United States Bureau of Mines (USBM) a procédé à des études en lien avec des activités minières, il a établi des limites admissibles de la fréquence vs l'intensité de vibrations du sol pour les activités de sautage. À l'intérieur de ces limites, les bâtiments à l'étude n'ont montré aucune évidence d'effet dommageable des activités de sautage sur les structures des bâtiments à proximité.
- 3) À noter que Goldex se réfère de manière volontaire au tables 2.5 de la directive 019 sur l'industrie minière, puisque cette norme sur les vitesses maximales permises est établie pour des sautages et qu'il n'existe pas de norme qui s'applique aux vibrations générées par un événement sismique.
- 4) Le type et la source d'approvisionnement temporaire seront convenus avec le propriétaire selon la situation et les options possibles. Advenant que l'approvisionnement temporaire sera convenue avec le propriétaire. Goldex n'est pas responsable du bris, une transition respectueuse de la charge de l'approvisionnement temporaire sera convenue avec le propriétaire.
- 5) Le cadre suivant vise à assurer un règlement à l'amiable d'une situation considérée problématique dans une approche de bon voisinage entre les parties concernées. Dans certaines situations, cette approche de bon voisinage pourrait ne pas satisfaire le propriétaire, ce dernier a toujours l'option d'entreprendre un recours externe par le biais des tribunaux judiciaires. De telles démarches seraient à la charge du propriétaire.

PROGRAMME DE SUPPORT À LA VALORISATION DES PROPRIÉTÉS DU SECTEUR DE GOLDEX

POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE

Lors des périodes de réclamation, envoyez les documents requis aux relations avec le milieu.

Par la poste :

Équipe des relations avec le milieu
Agnico Eagle - Mine Goldex
1953, 3^e avenue Ouest
Val-d'Or, QC
J9P 4N9

Documents requis :

- Formulaire de demande **complété** et **signé** recto/verso
- Copie d'une preuve de propriété
- Copie de la ou des factures

Par courriel : relations.goldex@agnicoeagle.com

ANNEXE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Les frais admissibles doivent être liés à un projet de rénovation, d'entretien ou d'aménagement paysager de la propriété. L'admissibilité d'une demande sera déterminée à la seule discrétion de Goldex. Goldex se réserve le droit de refuser le remboursement de frais qui seraient jugés non concordants avec la valorisation d'une propriété.

Identification :

M. Nom : _____ Téléphone : _____
 Mme Prénom : _____ Adresse courriel : _____

Adresse postale correspondant à la demande de remboursement :

Numéro civique : _____

- Chemin de la Mine-École Chemin de la Mine Goldex Rue Ted Godon
 Chemin de la Baie-Dorée Chemin de l'Horizon Chemin des Nénuphars

Code postal : _____

Situation en lien avec l'adresse visée :

- Propriétaire occupant Propriétaire non occupant

Si vous avez répondu être propriétaire de l'adresse visée, veuillez indiquer le type de propriété :

- Résidence privée
 Immeuble à logements
Veuillez préciser le nombre total de logements : _____
 Autres adresses de résidence

Adresse de correspondance pour l'envoi du paiement (si différente de l'adresse visée)

Adresse complète : _____



AGNICO EAGLE

GOLDEX

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT (SUITE)

Je, soussigné(e) (lettres moulées) : _____

- consens à ce que toutes les informations contenues dans le présent formulaire, ainsi que les pièces justificatives jointes, soient utilisées par Mine Goldex afin, notamment, de déterminer mon admissibilité au programme de remboursement et produire des statistiques non nominatives relativement à la mise en œuvre du Cadre;
- comprends que tout remboursement sera conditionnel à la signature de ma part d'une quittance complète et finale relative à la période visée par une telle demande de remboursement et dont les termes seront déterminés par Goldex. Ainsi, si un résident choisit de se prévaloir de ce programme, il ne pourra faire de demande de remboursement supplémentaire pour des frais liés au maintien, à la réparation de bris mineurs ou à la valorisation de sa propriété encourus durant la période visée.
- affirme que toutes les informations contenues dans le présent formulaire ainsi que les pièces justificatives jointes sont complètes et véridiques. Je comprends que toute déclaration frauduleuse ou toute production d'un faux document fera l'objet d'une plainte pénale par Mine Goldex et que tout montant versé sur le fondement d'une fausse déclaration ou d'un faux document devra lui être remboursé.

Signature : _____

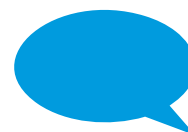
Date (jj/mm/aaaa) : _____

DÉTAIL DES FRAIS RÉCLAMÉS

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE VALORISATION	DATE DES FRAIS ENCOURUS	MONTANT AVANT TAXES

Prendre note que les factures sont obligatoires pour tous frais réclamés et que des photos pourraient aussi être demandées.

Pour toute question, consultez le document [Faire aux questions](#) mis à votre disposition.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
OU COMMENTAIRES
CONCERNANT LES ACTIVITÉS
DE LA MINE GOLDEX?**

**Parlez-nous,
nous sommes à l'écoute.**

relations.goldex@agnicoeagle.com
819.874.7822, poste 4103224
www.abitibi.agnicoeagle.com



AGNICO EAGLE
GOLDEX

